

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1050 portant interdiction de séjour

n° 1050

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date de publication

28 août 1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour à Djibouti est interdit au nommé Younis Dinar, fils de Omar Farah et de Kadidja Mohamed, né vers 1926 à Haroueissa iSomalie anglaise. Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé à sa sortie de prison, enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.